



**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale annuelle**  
**et**  
**Assemblée générale spéciale**  
15 juin 2023– 17 h  
Salle multifonctionnelle  
SER Y – 369 St-Jacques, Granby, QC, J2G 3N5

**Étaient présents lors de l'assemblée**

**Conseil d'administration :**

Nathalie Bédard	Sébastien Forget	Faïssou Sani
Marie D'Amours	Guy Vincent	Édith Dupuis
Normande Hébert	Jean-Luc Pitre	

**Direction générale :**

Frey Guevara	Céline Gagnon
--------------	---------------

**Membres réguliers :**

Nicole Boucher	Claire Houle	Pierrette Lussier
Paul-Émile Lafrance	Stéphanie Jetté	Tania Szymanski
Nicole Provencher	Claire Houle	Wolfgang Prigge
Cécile Viau		

**Invités :**

Jasmine Gougeon	Ruby Marin	Maria-Cristian Benitez
Josianne Grimard	Jean-Philippe Marziali	Edith Boulay
Guyline Jalbert	Marie-Pier Ménard	Francis Komedza
Isabelle Meunier	Milton Lara	David Rhéaume
Oscar Dominguez	Antoine Makitou	Lisette Richard
Diane Fréchette	Étienne Marchand	Charles-Étienne Olivier
Olivier Pierson	Alexandra Grondin-Baril	Catherine Moisan
Luce Hatot	Samatar Hared	Suzie-Soleil Manseau
Martine Simard		

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée générale annuelle
2. Constatation du quorum
3. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2022
6. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 juin 2022
7. Présentation et adoption du rapport annuel des activités – 2022-2023
8. Présentation de la planification stratégique 2022-2025
9. Présentation et adoption des états financiers 2022-2023
10. Nomination d'un(e) auditeur(trice)
11. Ratification du changement à l'article 7.1 des règlements généraux de SER Y (re : modification de la période de l'exercice financier) et adopté par les membres du conseil d'administration le 25 mai 2023

12. Élections au conseil d'administration
13. Varia
14. Levée de l'assemblée générale annuelle

**1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'assemblée générale annuelle débute à 17 h. Mme Nathalie Bédard, présidente du conseil d'administration, souhaite la bienvenue à tous et présente le bilan général de l'année pour le conseil d'administration.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Mme Céline Gagnon, directrice générale adjointe, affirme que le quorum est atteint, en accord avec les règlements généraux de l'organisme.

**3. NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTARIAT D'ASSEMBLÉE**

M. Guy Vincent propose M<sup>e</sup> David Rhéaume comme président de l'assemblée et Mme Céline Gagnon comme secrétaire de l'assemblée. M. Jean-Luc Pitre appuie cette proposition. Cette dernière est acceptée à l'unanimité.

**4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture faite par M<sup>e</sup> David Rhéaume, Mme Marie D'Amours propose l'adoption de l'ordre du jour. Mme Normande Hébert adhère à cette proposition et ainsi, celle-ci est adoptée à l'unanimité.

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 JUIN 2022**

M<sup>e</sup> David Rhéaume demande aux personnes présentes de prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2022.

Aucune correction n'est demandée

La proposition d'adoption du procès-verbal est formulée par Faissou Sani. Madame Cécile Viau appuie cette proposition. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 16 JUIN 2022**

M. Frey Guevara souligne que le suivi des rénovations mentionnées au procès-verbal de l'an passé est en marche. Il y a des enjeux liés à la bâtisse du 369 Principale, mais l'équipe est accompagnée

par un architecte pour la modification et l'aménagement de nouveaux locaux. Il y aura continuité des travaux pendant l'année 2023-2024.

## **7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2022-2023**

M. Frey Guevara présente les activités de l'année réalisées par l'équipe, tel que présentées dans le rapport annuel présenté aux personnes présentes. En règle générale, la croissance de la clientèle a représenté un défi pour l'équipe de SERY. Malgré la pénurie de main-d'œuvre, nous avons eu une croissance de l'équipe encore cette année, ce qui se traduit par une augmentation des services aux immigrants.

La première entente PASI venait à échéance cette année et nous sommes en renouvellement présentement pour les prochaines 3 années.

La Table de concertation en immigration a réussi à interpeler le milieu sur la responsabilité partagée dans l'intégration des personnes immigrantes. Malgré la pandémie, la Table a pu répondre aux besoins du milieu. Nous sommes très contents de l'implication de la Ville de Granby, qui s'impliquera dans la suite par l'entremise de son plan d'action pour l'immigration.

M. Frey Guevara communique les faits saillants de chaque secteur.

M. Guy Vincent propose l'adoption du rapport annuel. M. Jean-Luc Pitre adhère à cette proposition, et ainsi, cette dernière est acceptée à l'unanimité.

## **8. PRÉSENTATION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2022-2025**

M. Frey Guevara présente à l'aide de tableaux affichés à l'écran, les orientations et indicateurs de la planification stratégique 2022-2025. Les résultats de la première année sont encourageants et nous sommes en voie de réaliser les indicateurs de la deuxième année.

La planification stratégique 2022-2025 a été faite avec l'accompagnement d'un consultant externe dans une perspective de transfert de connaissances.

### ***Les 3 orientations de la planification stratégique sont :***

- SERY et sa consolidation
- SERY sa place dans la communauté
- SERY et son influence

M<sup>e</sup> David Rhéaume fait mention que la mise à jour de la planification stratégique ne nécessite pas une adoption par l'assemblée générale.

## **9. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022-2023**

M<sup>e</sup> David Rhéaume souhaite la bienvenue à M. Jean-Philippe Marziali, comptable au cabinet FBL.

Le document des états financiers s'affiche à l'écran.

M. Jean-Philippe Marziali présente les faits saillants des états financiers au 31 mars 2023. Il mentionne que les états financiers représentent une saine gestion des actifs par la direction.

M<sup>e</sup> David Rhéaume offre la possibilité aux personnes de l'assemblée de poser des questions concernant les états financiers. Aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Mme Joanne Ouellette propose l'adoption des états financiers. M. Michel Sanches adhère à cette proposition. Cette dernière est adoptée à l'unanimité.

## **10. NOMINATION D'UN(E) AUDITEUR(TRICE)**

M. Guy Vincent propose la nomination de la firme FBL en tant qu'auditeur pour la prochaine année financière. Mme Normande Hébert appuie cette proposition et ainsi, cette dernière est acceptée à l'unanimité.

## **11. RATIFICATION DU CHANGEMENT À L'ARTICLE 7.1 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE SERY (RE : MODIFICATION DE LA PÉRIODE DE L'EXERCICE FINANCIER) ET ADOPTÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 25 MAI 2023**

Me Rhéaume explique que l'année financière actuelle débute le 1 avril de chaque année pour se terminer le 31 mars, et que les principales ententes financières avec le MIFI sont du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin. Cette situation crée un décalage de 3 mois qu'il faut prendre en considération dans la gestion financière de l'organisme.

M. Guevara mentionne que notre environnement comptable est très particulier et que ce changement facilitera le travail de l'équipe administrative de SERY.

Le 25 mai 2023, le conseil d'administration a donné son aval pour changer la période de l'exercice financier entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 30 juin à partir de cette année. La prochaine assemblée générale sera donc décalée à l'automne 2024. Exceptionnellement, il y aura des états financiers intérimaire qui couvriront du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 30 juin 2023 et les prochains états financiers couvriront la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

M. Jean-Luc Pitre propose la ratification de ce changement. Mme Joanne Ouellette adhère à cette proposition. Cette dernière est adoptée à l'unanimité.

## 12. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M<sup>e</sup> David Rhéaume rappelle que pour se présenter comme candidat au conseil d'administration, il faut remplir des conditions suivantes : être membre dès le mois de janvier de l'année en cours et déposer sa candidature par écrit au moins trente jours avant l'assemblée générale annuelle.

Les membres du conseil d'administration qui demeurent en fonction sont les suivants :

Guy Vincent, Faïssou Sani, Marie D'Amours, Édith Dupuis et Carlos Garcia

Les membres du conseil d'administration qui ont terminé leur mandat sont les suivants :

Nathalie Bédard, Marc Pelletier, Normande Hébert, Sébastien Forget et Jean-Luc Pitre

Les membres du conseil d'administration qui désirent renouveler leur mandat sont :

Nathalie Bédard, Normande Hébert, Sébastien Forget et Jean-Luc Pitre

M. Marc Pelletier ne désire pas renouveler son mandat : deux (2) postes sont à pourvoir au sein du CA de l'organisme.

M<sup>e</sup> Rhéaume explique que la candidature de Mme Joanne Ouellette a été la seule reçue et qu'elle était conforme aux règlements généraux de l'organisme. M. Michel Gomez Sanches agit à titre d'observateur au sein du CA depuis le 17 octobre 2022 et désire être élu au sein du CA pour un poste à pourvoir.

Me Rhéaume confirme que les deux candidatures respectent les formalités et déclare élus par acclamation Mme Ouellette et M. Gomez Sanches. Me Rhéaume félicite les membres du CA pour leur implication et remercie M. Pelletier pour son engagement.

La présidente du CA, Mme Bédard, présente les membres du conseil présents.

## 13. VARIA


M. Frey Guevara remercie M. Jean-Philippe Marzali pour son soutien, sa patience et sa collaboration.

M. Frey Guevara remercie M<sup>e</sup> Rhéaume pour son implication bénévole en tant que consultant juridique de SERY.

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle est levée à 18 h 32.

Le président d'assemblée,



M<sup>e</sup> David Rhéaume

La secrétaire d'assemblée,



Céline Gagnon